

Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060 Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666 Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit				Utilisation du produit		
CHLORATE DE SODIUM				Usage en laboratoire		
Formule chimique				Numéro MAT	Masse molaire	
NaClO3				SR-0132; SR-0932	106,44	
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes CHLORATE OF SODA (DOT), CHLORAX, CHLORATE SALT OF SODIUM CHROMATE, CHROMIUM SODIUM OXIDE, CHROMIUM DISODIUM O			•	EMICAL DEFOLIANT No.1, ASEX DISO	DIUM	
Nom du fournisseur	Nom du fournisseur			Adresse - Rue		
Laboratoire MAT			610, rue Adanac			
Ville			Province			
Québec			Québec			
Code postal	Internet		Numéro de téléphone			
G1C 7B7 www.labmat.com		418-660-8666 / 800-890-8666				
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060			
Date FDS préparée	Date FDS préparée FDS P			Courrier électronique		
2020-09-28 Laboratoire MA		Laboratoire MA	Т	labmat@labmat.com		

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Taulahi alaba Osa	ula anti carta d		
	Toxicité aigüe-Orale catégorie 4			
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2B			
	Matières solides co	omburantes catégorie 1		
Mention d'avertissement	DANGER			
Mentions de danger (H)	H302 Nocif en cas	s d'ingestion.		
	H320 Provoque u	ne irritation des yeux.		
	H271 Peut provoc	quer un incendie ou une explosion; comburant puissant.		
Conseils de prudence (P)	P264	Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.		
	P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.		
	P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.		
	P305 + P351 + P	338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.		
	P330	Rincer la bouche.		
	P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.		
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.		
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.		
	P220	Tenir/stocker à l'écart des vêtements et matières combustibles		
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.		
	P283	Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.		
	P306 + P360	EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.		
	P370 + P378	En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.		
	P371 + P380 + P	375 En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.		
	P420	Stocker à l'écart des autres matières.		
PICTOGRAMMES	!			
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)		
	Santé 1 Inflammabilité 0 Réactivité 1 Spécial O	x		

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Chlorate de sodium	7775-09-9	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Peut provoquer la methémoglobinémie, qui se traduit par une couleur gris ardoisé généralisée de la peau. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Non-inflammable ni combustible.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Chlorure d'hydrogène gazeux, Oxydes de sodium.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Ce produit peut enflammer des matières organiques et combustibles. Peut s'enflammer ou exploser au contact ou en combinaison avec les produits suivants: l'aluminium, les cyanures de métaux, les sels d'ammonium, les métaux en poudre, le trioxyde d'arsenic, le phosphore, le silicone, le soufre, les sulfures et l'acide sulfurique concentré. Le produit chauffé en présence de phosphinate de sodium ou mélangé avec des matériaux organiques absorbants tels le bois, le papier, le cuir, la farine et le sucre peut causer l'ignition ou une explosion. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les
confinement et nettoyage,	vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Utiliser un équipement de protection individuelle.
précautions individuelles	Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer
équipement de protectection et	des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de
mesures d'urgence	pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer dans un endroit frais. Ne pas entreposer près de matières combustibles.
manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Porter l'équipement de protection individuel lors de la mautention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
CHLORATE DE SODIUM	<i>7775</i> - 09-9	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Cristalline incolore.
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
рН	La solution aqueuse est neutre.
Point de fusion / congélation	248 - 261°C
Point initial d'ébullition	Données non disponibles
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	2.49g/cm ³
Solubilité	Soluble dans l'eau et l'alcool, dans l'ammoniac liquide et la glycérine.
Coefficient de partagen-octanol/eau	log Pow : -2.9 à 20°C-
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Oxydant: risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible / organique.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Oxydant : risque d'incendie en cas de contact avec une substance combustible/organique.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter la chaleur excessive et les contaminations de toutes natures. Sensible à la friction. Sensible aux chocs. Chaleur, flammes et étincelles.
Substances incompatibles	Les agents réducteurs forts, les produits organiques et les alcools. Les sels d'ammonium, les poudres de métaux, le trioxyde d'arsenic, le phosphore, le silicone, le soufre, les sulfures, l'acide sulfurique concentré. Ammoniaque.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Chlorure d'hydrogène gazeux, Oxydes de sodium.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CHLORATE DE SODIUM

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et brûlures pouvant entraîner des lésions oculaires permanentes.
- Peau	Effets très destructeurs pour la peau. Irritation grave s'il est absorbé par la peau.
- Respiration	Destructeur pour les membranes muqueuses et le système respiratoire supérieur. Peut causer des spasmes, une inflammation et un oedème du larynx, une pneumonie chimique et un oedème pulmonaire.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Troubles nerveux, désordres gastro-intestinaux, crampes, entérite, diarrhées, vertiges, maux de tête,
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Peut causer l'hémolyse des globules rouges accompagnée ou non d'une méthémoglobinémie-carboxyhémoglobinémie et de troubles pulmonaires. Sensation de brûlure, toux, laryngite, souffle court, maux de tête, nausées et vomissements. L'absorption dans le corps entraîne la formation de la méthémoglobine qui en concentration insuffisante provoque une cyanose. Elle peut apparaître après 2 à 4 heures, voire plus. Toux, insuffisance respiratoire, migraine, nausée, vomissements. Une exposition répétée peut provoquer de l'asthme.
DL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 1200 mg/kg. DL50 Dermale - Lapin - >10 000 mg/kg
CL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 inhalation - Rat >28000 mg/m3 - 1 h.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - $>1000 \text{mg/l}$ - 48h CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arcen-ciel) - $>1000 \text{mg/L}$ - 96h Inhibition de la croissance - NOEC - Desmodesmus subspicatus (Algue verte) - 3137mg/L - 72h . CL50 - Lepomis macrochirus - $>1000 \text{mg/L}$ - 96h
Persistence et dégradation	Soluble dans l'eau. Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison des sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

·	Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécailisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1495
Appellation réglementaire	CHLORATE DE SODIUM
Classification du TMD	5.1 Matières comburantes
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	1kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Toxicité aigüe-Orale catégorie 4
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2B
	Matières solides comburantes catégorie 1

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2020-09-28